

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du conseil d'administration

Le lundi, 20 avril 2026, à 19 h 00
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

Présences

Membres avec droit de vote :

| | |
|----------------------|----------------------|
| ■ Pierre Marc Doucet | Président |
| ■ Mahamadou Sissoko | Trésorier – en ligne |
| ■ Jean-Noël Ouisse | Secrétaire |
| ■ Stéphanie Tremblay | Administratrice |
| ■ Christian Bizier | Administrateur |
| ■ Michèle Guay | Administratrice |

Absences

| | |
|--------------------|-----------------|
| ■ Ange-Maryse Koua | Administratrice |
| ■ Roger Thibeault | Vice-président |

Autres présences

| | |
|--------------------|---|
| ■ Clément Bourdeau | Conseiller municipal - District de Vanier-Dubergier. |
| ■ Alexandra Mauger | Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec |
| ■ Renée Poulin | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 28 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle du conseil d'administration

Le lundi, 20 avril 2026, à 19 h 00
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

| DÉROULEMENT | | HEURE |
|-------------|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 02 |
| 3. | Élections <ul style="list-style-type: none"> ■ 3.1 – Présentation du déroulement d'élections ■ 3.2 – Appel de candidatures et validation des bulletins. ■ 3.3 – Présentation des candidates et candidats. ■ 3.4 – Début du scrutin. | 19 h 05 |
| 4. | Remerciements | 19 h 20 |
| 5. | Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2025 et de l'assemblée spéciale du 15 décembre 2025 | 19 h 25 |
| 6. | Rapport annuel et états financiers 2025 <ul style="list-style-type: none"> ■ 6.1 – Présentation du rapport annuel (PMD) ■ 6.2 – Présentation des états financiers (MS) ■ 6.3 – Période de questions et commentaires du public. ■ 6.4 – Ratification du rapport annuel et des états financiers. | 19 h 30 |
| 7. | Période d'information du conseiller municipal. | 19 h 45 |
| 8. | Période de questions et commentaires de l'assemblée. | 20 h 00 |
| 9. | Présentation du portrait - du quartier (mobilité, verdissement, sécurité alimentaire), par la Ruche Vanier – Maude Samson-Gauthier et Nicolas Drolet. | 20 h 45 |
| 10. | Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats. | 20 h 55 |
| 11. | Varia. <ul style="list-style-type: none"> ■ 11.2 – Comité de vigilance des activités portuaires (PMD) | 21 h 00 |



-
- 11.3 – Atelier sur la transition socio-écologique (JNO)
 - 11.4 – Mois du vélo (JNO)
 - 11.5 – Site Fleur-de-Lys (PMD)
 - 11.6 – Conférence de presse – Au Confluent (JNO)

12. Fin de l'assemblée

21 h 05

Pierre-Marc Doucet, président

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement.



Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du conseil d'administration

Le lundi, 20 avril 2026, à 19 h 00
330 rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

1. Ouverture de l'assemblée

M. Pierre-Marc Doucet ouvre l'assemblée à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux résidents présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre-Marc Doucet fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Mme Nicole Laveau, dûment appuyée par Mme Michèle Guay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

3. Élections

3.1 – Présentation du déroulement des élections.

Mme Alexandra Mauger, conseillère en interaction citoyenne à la Ville de Québec, mentionne qu'elle a pour rôle d'accompagner le Conseil de quartier de Vanier. Également, cette année, elle mentionne que l'image de marque a été refaite pour les conseils de quartier avec des logos, couleurs et une signature visuelle pour chaque conseil de quartier. Une vidéo sur YouTube a également été présentée, laquelle définit le rôle d'un conseil de quartier. Les conseils de quartier font partie intégrante de la structure de gouvernance de la Ville et sont reconnus par sa charte. Il existe un règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier et celui-ci donne à Mme Mauger d'emblée le pouvoir de présidente d'élections.

Mme Mauger souligne la présence de M. Clément Bourdeau, conseiller municipal du district Vanier-Dubéger.



3.2 – Appel de candidatures et validation des bulletins.

Mme Mauger énumère les postes au conseil d'administration dont les titulaires sont en fin de mandat :

- M. Pierre-Marc Doucet
- Mme Stéfanie Tremblay
- Mme Michèle Guay.
- M. Mahamadou Sissoko.
- M. Jean-Noël Ouisse.

Les titulaires des postes d'administrateur suivants sont en continuité de mandat :

- M. Christian Bizier
- M. Roger Tremblay

Par conséquent, les élections porteront sur les postes suivants :

- Deux postes neutres.
- Quatre postes réservés aux femmes.
- Deux postes réservés aux hommes.

3.3 – Présentation des candidates et des candidats.

Après validation des bulletins, les candidats livrent une courte présentation à l'intention des résidents présents.

- Pierre-Marc Doucet : M. Doucet est président et administrateur du conseil d'administration depuis septembre 2025 et membre depuis 2023. Le quartier de Vanier comporte beaucoup de défis intéressants, comme amener une certaine communication et participation avec les différents organismes du quartier. M. Doucet s'occupe des dossiers reliés au RTC et des stations àVélo. Il s'implique dans tous les comités.
- Stéfanie Tremblay : Mme Tremblay est administratrice au sein du conseil d'administration depuis septembre 2025. Elle a travaillé sur le dossier du terrain Giguère et collabore avec M. Doucet au dossier du transport en commun.
- Michèle Guay : Mme Guay est administratrice au sein du conseil d'administration depuis septembre 2025. Il y a un an, elle habitait à Prévost, petite ville dans les Laurentides où elle fut conseillère municipale pendant sept ans. Elle s'est intéressée à tous les dossiers du Conseil de quartier. Elle porte une attention spéciale aux sujets qui concernent les aînés, particulièrement la mobilité des aînés et des personnes handicapées.



- Mme Eulorak Tajanteu nguika : Mme Tanjanteu Nguika se porte candidate, car elle désire s'intégrer dans le quartier et connaître le fonctionnement d'un conseil de quartier. Elle souhaite apporter les besoins des membres de sa communauté au Conseil de quartier.
- M. Jean-Noël Ouisse : M. Ouisse est administrateur au sein du conseil d'administration depuis 2019. Il s'occupe des dossiers en lien avec la mobilité active, l'environnement et le verdissement. Il s'implique dans les activités de sensibilisation à la sécurité routière et la qualité de l'air.

3.4 – Début du scrutin

Mme Alexandra Mauger effectue un premier appel de candidatures pour les résidents qui aimeraient se présenter. Comme il n'y a aucune réponse, elle déclare que les candidats sont élus par acclamation.

4. Remerciements

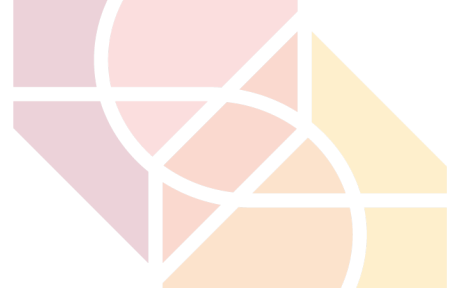
26- AGA-001 – Résolution de remerciement à Mahamadou Sissoko pour son service à la communauté.

- **Considérant** l'importance de l'implication bénévole de **Mahamadou Sissoko** au sein de notre conseil de quartier et son engagement communautaire pour les citoyens de Vanier au cours des 10 dernières années.

Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet et dûment appuyée par Mme Stéfanie Tremblay, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier souligne l'implication et le travail de Mahamadou Sissoko comme bénévole au sein du conseil et de notre communauté.

C'est avec une immense gratitude que le Conseil de quartier de Vanier souhaite aujourd'hui honorer votre engagement exceptionnel. Pendant plus de 10 ans, vous avez été bien plus qu'un simple bénévole; vous avez été un pilier pour notre communauté.

Votre implication, vos opinions toujours pertinentes et la richesse de votre expérience ont éclairé nos débats et orienté nos actions sur d'innombrables sujets touchant directement la vie des gens d'ici. Votre capacité à faire avancer les dossiers importants, avec cœur et détermination, a laissé une marque indélébile.



L'impact que vous laissez est durable et profondément positif. Grâce à votre dévouement, Vanier est aujourd'hui une communauté plus forte et plus solidaire. Votre engagement envers le bien-être de vos concitoyens est une véritable inspiration pour nous tous.

Pour cette décennie de service généreux, pour votre travail acharné et pour la sagesse que vous avez partagée avec nous, nous vous disons un immense et sincère MERCI.

Sincèrement et avec notre plus profonde reconnaissance,

Les membres du Conseil de quartier de Vanier

Adoptée à l'unanimité

Mme Stéfanie Tremblay profite de l'occasion pour féliciter M. Pierre-Marc Doucet pour son implication à titre de président du conseil d'administration dont un des rôles est de veiller au bon déroulement des assemblées.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2025 et de l'assemblée spéciale du 15 décembre 2025

26-AGA-002

Sur une proposition de Mme Nicole Laveau et dûment appuyée par M. Mahamadou Sissoko, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier adopte le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2025 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

26-AGA-003

Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet et dûment appuyée par Mme Michèle Guay, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier adopte le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 15 décembre 2025 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité



6. Rapport annuel et états financiers 2025

6.1 – Présentation du rapport annuel et du plan d’actions

M. Pierre-Marc Doucet fait la lecture du rapport annuel et du plan d’actions qui apparaîtront en annexe au procès-verbal.

Annexe 2 - 63 résolutions.

Annexe 3 – Plan d’actions 2026.

Annexe 4 – Consultations publiques tenues en 2025.

Le rapport annuel et les annexes seront déposés sur le site Internet du Conseil de quartier de Vanier à la Ville de Québec. Quelques copies sont disponibles pour les résidents présents.

6.2 – Présentation des états financiers

M. Mahamadou Sissoko fait la lecture des états financiers qui apparaîtront en annexe au procès-verbal. Il mentionne que l’actif net du Conseil de quartier est de 7,917.00 \$ au 31 décembre 2025.

6.3 – Période de questions et commentaires du public

o 6.3.1 – Qualité de l’air

Suite à une question au sujet des capteurs dans le cadre du programme de la qualité de l’air, M. Jean-Noël Ouisse mentionne que huit capteurs ont déjà été installés et deux autres le seront bientôt. Environ 10 capteurs sont encore disponibles pour l’installation. Les données sont visibles pour tous les résidents. De plus, des capteurs plus performants, au coût de 1,000.00 \$, seront installés et donneront davantage d’informations.

Pour installer un capteur, le résident a besoin d’un accès Wi-Fi et d’une prise électrique extérieure. Ces derniers doivent être installés à hauteur d’homme et n’entraînent aucun coût pour les résidents. Il y a déjà des résultats sur le site de Révolv’air sur une carte et sont visibles en temps réel, aussi bien à Vanier qu’à Limoilou.

Il est nécessaire d’avoir un plan étendu dans le quartier. Par conséquent, la possibilité d’installer des capteurs dans les lieux publics, telles les bibliothèques ou les écoles est examinée.

o 6.3.2 – Promotion de l’histoire du quartier



M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il a reçu une demande pour produire un type de « plaque commémorative » pour la piscine Yvette-Cloutier. Quant à procéder à la production de plaques, tous les lieux dans Vanier devraient avoir ce type de plaque.

Question : Une résidente mentionne que M. Luc Boulanger a fait de belles présentations sur l'histoire du quartier de Vanier. Il a déjà parlé de faire un parcours le long de la promenade Napoléon-Grondin avec des plaques signalétiques et des images où on peut prendre connaissance de l'histoire du quartier. Est-ce que quelque chose pourrait se faire conjointement?

Réponse : Oui, le Conseil de quartier avait le nom de M. Luc Boulanger en note.

- 6.3.3 – Projet sur le bois d'abattage

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que ce n'est pas encore sur les rails, mais il y a une bonne collaboration avec M. Pierre-Paul Racicot de La Ruche Vanier et Fernand Dumont de « Croque ton quartier » de Beauport.

Le projet a pour but de revaloriser le bois d'abattage, en particulier les frênes. Il y a des centaines de billots de frênes prêts à être débités, lesquels ont été sélectionnés par la Ville. Il est question de retourner le bois à la population par le biais des organismes communautaires pour recréer du mobilier urbain, des jardinières, des bancs, etc.

Le projet s'étend à la grandeur de la Ville, car il provient de tous les quartiers. Un porteur de projet est recherché, car il y a du financement disponible. Il y a des tests qui ont été faits il y a deux ans effectués par M. Fernand Dumont de « Croque ton quartier ». Des planches ont été découpées et elles ont été thermo-modifiées afin de le rendre imputrescible. Il s'agit d'un brevet québécois.

Question : Quel sont les arbres qui seront récupérés?

Réponse : Il s'agit d'arbres qui ont été coupés les saisons précédentes et ils sont maintenant prêts pour le débitage.

Commentaire : Le projet de récupération des arbres coupés, notamment des frênes, soulève beaucoup d'intérêt de la part des résidents. On récupère une matière qui a de la valeur.

- 6.3.4 – Demande pour obtenir de la formation en mobilité.



L'école Notre-Dame-du-Canada a soumis une demande pour obtenir de la formation en mobilité. On peut offrir gratuitement cette formation donnée par Accès transports viables aux deux écoles via un programme d'initiative. Des discussions sont en cours avec les directrices des écoles. Cette formation serait axée sur la mobilité, car les étudiants qui proviennent de l'immigration ne connaissent pas le code de la route et autres aspects reliés à la mobilité.

- 6.3.5 – Mois du Vélo

Une activité de convergence vélo avec Accès transport viable (ATV) et la Ruche Vanier se tiendra le 30 mai 2026. Le départ se fera au parc Bibiane-Robitaille avec une activité festive à 12 h 30. Le parcours se rendra vers la Pointe-aux-Lièvres et différents parcours de la Ville qui vont se rejoindre à cet endroit. L'activité est remise au 31 mai 2026 en cas de pluie. L'activité est accessible pour les enfants. Des bénévoles sont recherchés pour l'activité.

- 6.3.6 – Table de concertation sur le transport en commun.

Concernant la table de concertation du transport en commun, ce dossier est en pause pour le moment, car différents aléas sont survenus. Il y a maintenant 5 à 6 conseils de quartier intéressés à produire une charte ainsi qu'un intérêt de la part du RTC. Le Conseil de quartier de Vanier est porteur du projet et ATV donne un accompagnement. Il faut amener de la consultation et des recommandations concernant les projets et le service, etc.

Question : Quand aura lieu la prochaine rencontre?

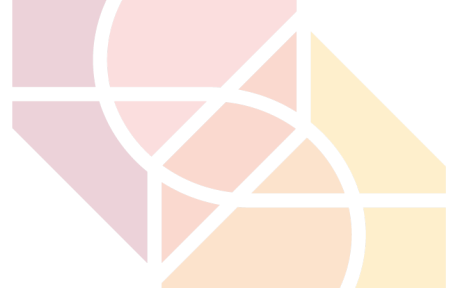
Réponse : Il est important d'attendre que les conseils de quartier aient tenu leur assemblée générale, car il y aura certainement des changements au niveau des administrateurs des conseils d'administration. Le projet pourra suivre son cours par la suite.

- 6.3.7 – Mise en valeur et entretien des infrastructures de sport et de loisir

Le Conseil de quartier fait des suivis concernant le parc Victorin Beaucage, du terrain multisport de l'Impact, la réfection du gymnase Jean-Paul Nolin et le terrain de baseball, lequel sera refait en 2027.

- 6.3.8 – Augmentation de la synergie entre les différents organismes communautaires du quartier.

Le Conseil de quartier veut se rapprocher des différents organismes du quartier, mais aussi accélérer ce rapprochement. Il y a des organismes que l'on découvre. Il faut accélérer la collaboration avec les organismes, travailler avec eux et les mettre en valeur. A cette fin, une place est faite aux organismes invités à se présenter lors des assemblées ordinaires mensuelles du Conseil de quartier.



- 6.3.9 – Table de concertation Vélo.

La Table de concertation Vélo a maintenant 10 ans d'existence. M. Jean-Noël Ouisse siège sur cette table qui existe pour informer les différents conseils de quartier sur les enjeux dans la ville. Dans le quartier de Vanier, le CVC Pierre-Bertrand doit être revu et une nouvelle section doit être créée sur Wilfrid-Hamel entre le boulevard Marie-de l'Incarnation et le boulevard Père-Lelièvre.

Question : Pourquoi le projet CVC sur le boulevard Wilfrid-Hamel est-il retardé?

Réponse : Le projet va se faire sous peu. Il a été reporté en 2027 en raison de problèmes de financement et d'un aqueduc potentiel. Il y a aussi des préoccupations avec des installations souterraines.

Commentaire : Une station à Vélo à la Chapelle spectacles serait très appréciée.

Réponse : La résolution à ce sujet a été envoyée. M. Boudreau est d'avis que cette station à Vélo sera éventuellement obtenue et qu'il en fait la promotion le plus possible.

- 6.3.10 – Améliorer les relations avec les résidents du quartier.

Le Conseil de quartier a l'intention d'augmenter la synergie avec les citoyens. Il est question d'instaurer des outils de communication et augmenter l'utilisation des médias sociaux.

- 6.3.11 – Refonte des parcours du RTC dans le quartier.

Le Conseil de quartier veut participer aux consultations du RTC et proposer des alternatives. Il est conscient des difficultés que le RTC éprouvent à ce moment. Le Conseil de quartier est le mieux placé pour défendre les résidents. Il connaît bien le terrain et est capable de dire et émettre des pistes de solution.

- 6.3.12 – Présence aux conseils d'établissements scolaires.

Le Conseil de quartier essaye d'être présent sur les conseils d'établissement des écoles Notre-Dame-du Canada, Sans-Frontières et secondaire Vanier en tant que représentant du milieu. Il est important de connaître la problématique que l'on ne connaît pas nécessairement, et les enjeux des écoles, ceci en lien avec les relations avec les citoyens.

- 6.5.13 – Verdissement et développement de la canopée.



Il faut favoriser le verdissement, sauvegarder les boisés existants, la biodiversité et promouvoir la plantation d'arbres. Avec des organismes comme « Emprises – Espaces urbains » et la fiducie d'utilisation sociale, on peut participer à différentes actions de verdissement.

○ 6.3.14 – Transformation de l'autoroute 973 en boulevard urbain.

Il faut travailler avec les différents conseils de quartier et consulter la Ruche Vanier pour obtenir une vision pour le quartier de Vanier. Les différents organismes ont leur vision et on veut les entendre. Il faut voir comment collaborer avec les différents conseils de quartier pour faire avancer le dossier. Il est important de profiter des élections provinciales. La Ville de Québec est notre interlocuteur avec laquelle il faut s'ajuster.

6.4 – Ratification des actes des administrateurs

26-AGA-004

Sur une proposition de M. Pierre-Paul Racicot et dûment appuyée par Mme Olga Garcia, il est proposé que les actes des administrateurs soient ratifiés pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité.

M. Pierre-Marc Doucet désire remercier les personnes suivantes pour leur implication :

- L'implication des administrateurs du conseil d'administration dans les différents dossiers.
- La présence des résidents qui assistent aux assemblées régulièrement.
- L'implication de Mme Alexandra Mauger, conseillère en interaction citoyenne, pour son accompagnement.
- L'implication de Mme Alicia Despins, ex-conseillère municipale et M. Clément Bourdeau, nouvellement élu.e comme conseiller municipal du district Vanier-Duburger.

7. Période d'information du conseiller municipal

M. Clément Bourdeau remercie les résidents présents et les invite à assister aux assemblées ordinaires du Conseil de quartier, car il s'agit d'un excellent moyen d'échanges.

7.1 – Subventions



M. Bourdeau fait mention des subventions qui ont été récemment accordées :

- La Ruche Vanier : Un montant de 80,000.00 \$ a été accordé le 9 avril 2026 pour procéder à l'embauche d'une personne ressource en ce qui a trait aux rapprochements culturels et le le vivre-ensemble.
- Un montant de 12,500.00 \$ a été accordé pour l'aménagement d'un jardin communautaire et solidaire sur le terrain derrière l'école secondaire Vanier. C'est un espace de socialisation.
- Un montant de 10,000.00 \$ est accordé à Loisirs Vanier pour l'animation du parc Jean-Paul Nolin pour l'été 2026.

7.2 – Parcours haute-fréquence du RTC

En 2025, le RTC a commencé à développer des parcours haute-fréquences. En 2026, les quartiers visés sont Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vanier et Neuchâtel. Plusieurs rencontres ont été tenues et la séquence est décalée à la fin mai-début juin pour tenir compte des commentaires. Le Conseil de quartier et la Ruche Vanier, en tant que partie prenante, seront informés avant que le parcours soit rendu public.

Question : Mme Laveau mentionne qu'elle a produit un mémoire sur une base personnelle au RTC et demande si elle pourra obtenir le même suivi que le Conseil de quartier et la Ruche Vanier.

Réponse : Mme Laveau devrait être tenue informée des développements, mais une vérification sera faite à ce sujet pour s'en assurer.

Question : Dans son mémoire, Mme Laveau critique beaucoup la proposition du RTC et soumet deux autres pistes de solution. En attendant que cela se fasse et pendant la première année, compte tenu que les parcours 64 et 65 seront retirés, il y a deux secteurs névralgiques qui sont touchés et qui ne bénéficieront d'aucun service. Il faudrait que le RTC pense à mettre le parcours 64 comme un flexibus pour la période transitoire, pour les personnes plus âgées, même si ce n'est pas dans le plan stratégique de la planification du RTC. Il faut que le RTC se rajuste. Il y a des impacts pour toutes les catégories de clientèle, autant les jeunes que les moins jeunes.

Réponse : Un excellent travail de mobilisation a été effectué. Il y a eu une écoute concernant tous les secteurs qui ne seront pas desservis et il faut voir ce qui sera proposé dans les prochaines semaines. Le concept du flexibus est très pertinent; il vaudrait la peine qu'il soit mis de l'avant et on comprend que ce n'est pas prévu dans le plan de planification des flexibus. M. Bourdeau siège sur le conseil d'administration du RTC et ramène régulièrement ce sujet.

7.3 – Comité de vigilance du Port de Québec



Le Conseil de quartier de Vanier a demandé d'être présent sur le comité de vigilance du Port de Québec. Ce comité existe à la Ville de Québec et la présence de certains conseils de quartier s'est ajoutée au fil des années. La présence du Conseil de quartier sera considérée lors de la prochaine rencontre aura lieu le 30 avril 2026. Les deux élus ont fait preuve d'une grande ouverture.

7.4 – Dangerosité des coins des rues Blouin, Beaucage et Chabot.

Voici la réponse de la Ville à ce sujet :

« Notre analyse se poursuit. Nous souhaitons une approche cohérente pour tous les axes utilisés par les piétons, longeant les centres commerciaux, lesquels croisent les rues Blouin, Beaucage et Chabot. Le dossier est donc en attente. »

7.5 – Débordement de la rivière Saint-Charles

Le niveau d'eau de la rivière Saint-Charles a augmenté ces derniers jours. La Ville exerce toujours une vigilance, mais le niveau d'eau n'est plus considéré dangereux. Les équipes de la Ville sont aux aguets. Le service 311 a été ouvert pour les citoyens dimanche jusqu'à 15 heures.

M. Clément Bourdeau donnera ses coordonnées aux nouveaux administrateurs élus afin qu'ils puissent le rejoindre au besoin.

8. Période de questions et commentaires du public.

8.1 – Présence de dépôts de crème solaire dans l'eau des piscines.

Question : Lorsqu'il fait chaud, on demande souvent aux résidents de sortir de la piscine parce qu'il faut vider une partie de l'eau pour la remplir à nouveau. Les sauveteurs ne voient plus le fond de la piscine. Les gens ne se douchent pas tellement à l'entrée de la piscine. Les dépôts de crème solaire s'accumulent. Les gens ont dû évacuer la piscine jusqu'à trois fois durant les grandes journées d'affluence.

Les filtres peuvent sauver beaucoup d'eau. Suite à une discussion avec le service 311, les résidents peuvent être rassurés, car les filtres sont conformes et de qualité. Les filtres permettent de sauver beaucoup d'eau.

On vide d'un quart à un tiers d'eau de la piscine et on n'est pas certain que l'économie d'eau soit au rendez-vous. Il ne sert à rien d'avoir une piscine qui ne peut être utilisée quand les résidents vulnérables ont besoin de se rafraîchir. Ces filtres devraient-ils être changés s'ils ne



peuvent traiter les particules dans l'eau, comme les crèmes solaires et les produits d'hygiène? Il faudrait de plus que la piscine Jean-Paul Nolin soit dotée de points ombragés.

Réponse : M. Clément Bourdeau mentionne que le sujet portant sur les points d'ombre a été abordé à quelques reprises. Concernant les filtres, le sujet fera l'objet d'un suivi. Des discussions ont eu lieu avec Loisirs Vanier afin d'obtenir une certaine formation et de la sensibilisation au début de la saison estivale pour les usagers de la piscine. Le Conseil de quartier fera également un suivi sur ces sujets.

8.2 – Autres questions, réponses et commentaires.

Question : De quoi s'agit-il lorsqu'on parle d'entreposage intérieur?

Réponse : Il s'agit d'une zone qui pourrait être utilisée pour mettre des réfrigérateurs pour l'entreposage alimentaire au complexe des Trois-Glaces. Cette modification n'était pas prévue dans le plan d'aménagement, mais il s'agit d'une modification mineure.

Question : Qu'en est-il du projet « Les flots tranquilles » sur la rue Bourdage?

Réponse : Le projet se poursuit. Comme dans tout projet de développement d'une COOP, il y a eu des défis au niveau du financement et autres, mais ce dernier est très actif. On a confiance que le projet va se poursuivre. Le projet ne sera pas terminé en juillet 2026 et la nouvelle date sera publiée lorsqu'elle sera connue. La Ruche Vanier peut fournir de l'information à ce sujet.

Rien n'est mis sur la glace à la Ville et plusieurs acteurs doivent s'impliquer, malgré les complexités qui sont présentes.

Question : Est-ce que le Conseil de quartier se préoccupe des routes et des nids de poule?

Réponse : Le Conseil de quartier a déjà adopté des résolutions pour les trottoirs pour le boulevard Wilfrid-Hamel, le pont Scott et le boulevard Pierre-Bertrand. Présentement, il y a une importante opération pour les nids-de-poule. Le service 311 est le meilleur moyen pour rapporter des déficiences. La Ville est responsable des nids de poule et non le Conseil de quartier.

Mme Alexandra Mauger mentionne que le Conseil de quartier s'intéresse à beaucoup de sujets. Il a ses entrées à la Ville pour que celle-ci porte une attention spécifique sur certains points par le biais d'une résolution. Le Conseil de quartier formule des recommandations sur la mobilité dans le quartier, soit la dégradation de la chaussée, les feux de circulation, les trottoirs, les pistes cyclables, etc.

9. Présentation du portrait socio-écologique du quartier



Mme Maude Samson-Gauthier et M. Nicolas Drolet, de la Ruche Vanier, donnent une présentation que les résidents peuvent suivre sur un document PowerPoint sur l'avancement du portrait socio-écologique du quartier.

Le portrait socio-écologique du quartier porte sur les aspects suivants :

- La sécurité alimentaire,
- La mobilité.
- Le verdissement.

Comme la présentation sera filmée, M. Pierre-Marc Doucet s'assure que les résidents présents n'ont pas d'objection à ce sujet.

A l'automne 2024, nous avons débuté le projet de transition écologique qui constitue un long processus et qui devrait se terminer à la fin de l'année 2026. Il est souhaitable de le poursuivre, car c'est un projet qui dure des années. La Ruche Vanier est le porteur du projet, mais beaucoup d'organismes ont été consultés.

La prochaine étape porte sur la rédaction du plan d'actions. A l'automne 2026, il y aura le lancement officiel du portrait et du plan d'actions. La réalisation des projets deviendra la priorité no 1 pour la Ruche Vanier.

M. Clément Bourdeau mentionne que la ville organise un atelier sur le thème socio-écologique dans chaque arrondissement. Pour le quartier de Vanier, cette présentation aura lieu le 6 mai 2026. Vanier veut agir comme chef de file et il faut mettre toutes nos énergies ensemble et non en silo; il faut travailler conjointement. Les résidents pourront soumettre leurs idées.

Aucune question ou commentaire n'a été adressé.

10. Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats.

Comme il n'y a pas eu d'élections, ce sujet a été couvert au point 6 de l'ordre du jour.

11. Divers.

11.1 – Suivi du dossier du parcours haute fréquence du RTC

Le Conseil de quartier et la Ruche Vanier ont assisté à deux réunions du conseil d'administration du RTC. Le dossier est suivi de près et la décision finale est attendue. M. Clément Bourdeau mentionne que les réunions sont enregistrées et il est possible de retrouver les propos qui ont été tenus.



11.2 – Comité de vigilance des activités portuaires

Le Conseil de quartier déléguera un administrateur pour être présent sur ce comité.

11.3 – Atelier sur la transition socio-écologique

Ce sujet a été traité au point 9 de l'ordre du jour.

11.4 – Mois du Vélo

Des affiches ont été placées à l'extérieur pour informer les résidents du parcours « Vanier à petites roues » et la convergence.

11.5 – Site Fleur-de-Lys

Le Conseil de quartier a fait une sortie sur ce sujet au journal « Le Soleil », « Le Journal de Québec ». Le Conseil de quartier n'a pas de position pour le moment. Le projet fera l'objet d'un suivi et le Conseil de quartier désire travailler avec Trudel Alliance afin d'émettre des recommandations.

M. Félix Masson mentionne que Fleur-de-Lys est le projet phare de requalification du centre commercial.

Il y a un bâtiment pour lequel il y avait un zonage de 16 étages; c'est la tour la plus haute du site. Quand les travaux de carottage ont débuté, la portance du sol n'était pas celle qu'on avait crue. Comme ce bâtiment est très effilé. Il faut comprendre que plus un bâtiment est large, plus la portance du sol est facile.

Cette situation demande des techniques de construction plus importantes pour assurer la solidité de l'édifice. Économiquement, il n'était pas réaliste de bâtir un édifice de 20 étages avec le type de fondation et les techniques de construction actuelles. Par conséquent, une réflexion a été amenée à l'interne afin de déterminer ce qui sera fait dans le cadre de ce projet.

Le secteur Expo-Cité est également en développement. La Ville donnera prochainement le mandat à une firme pour en évaluer le potentiel. Il y a un projet d'un hôtel international dans le bâtiment de Trudel Alliance. Cet édifice comporterait 200 chambres, et si l'édifice construit est de 30 étages, on parle de 190 logements. Il faut desservir ce secteur avec un grand parc urbain de 60,000 pieds carrés. Le nombre d'étages n'est pas encore arrêté. Le projet est en discussion avec la Ville et des consultations avec le Conseil de quartier et les organismes pertinents se tiendront lorsque le projet sera finalisé.



M. Clément Bourdeau ajoute que, pour l'instant, le promoteur prend l'initiative d'effectuer des consultations. Il y a encore beaucoup d'étapes à franchir.

11.6 – Conférence de presse – Au Confluent

Le 9 juin 2026, à 14 h 00, il y aura une conférence de presse suivie d'un 5 à 7 pour soutenir le projet « Au Confluent ». Il y aura également des activités comme la visite du boisé, une plantation artistique, des kiosques des organismes partenaires et de la musique. Le soutien de la population est un aspect important pour le succès du projet et tout le monde est invité.

12. Fin de l'assemblée

L'assemblée générale annuelle du Conseil d'administration est levée à 21 h 15.



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LISTE DES RÉOLUTIONS**

| No de résolution | Objet | Page |
|-------------------------|---|-------------|
| 26-AGA-001 | Résolution de remerciement à Mahamadou Sissoko pour son service à la communauté. | 6 |
| 26-AGA-002 | Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2025 tel que présenté. | 7 |
| 26-AGA-003 | Adoption du procès-verbal de la première assemblée spéciale du 15 décembre 2025 tel que présenté. | 8 |
| 26-AGA-004 | Ratification des actes des administrateurs pour l'année 2025. | 12 |